Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 16 janvier 2017 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences: M. Claude Breault, maire

MME Nicole Beaulieu, conseillère # 3

Nadia Sheink, conseillère # 5

MM. Michel Dubé, conseiller # 1

Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2 Elzéar Lepage, conseiller # 6

Absence motivée : M. Roger Dubé, conseiller # 4

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

01-17 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 35.1 Études d'opportunité Regroupement en sécurité incendie
- 35.2 Politique familiale
- 35.3 Inspecteur
- 35.4 Fossé Yanrick Blier

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 5 décembre 2016
- 4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 décembre 19 h 30
- 5. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 décembre 20 h
- 6. Comptes
- 7. Correspondance
- 8. Comptes incompressibles
- 9. Versement OMH
- 10. Liste des pompiers 2017
- 11. CRSBP Cotisation annuelle Bibliothèque publique
- 12. Quote-part 2017 MRC Témiscouata
- 13. Transport adapté et collectif Roulami Quote-part 2017
- 14. Envoi des comptes de taxes 2017
- 15. Comité consultatif d'urbanisme
- 16. Renouvellement adhésion Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
- 17. Formulaire de l'usage de l'eau
- 18. Programme taxe d'essence Plan d'intervention
- 19. Loisirs
- 20. Demande de subvention Entretien du réseau routier municipal
- 21. Projet Pavillon du lac
- 22. Pont Petit 3e rang Est
- 23. Abat-poussière
- 24. Projets étudiant
- 25. Fête des Voisins
- 26. Jardin communautaire
- 27. Félicitations Association pour l'ensemencement
- 28. Quillethon
- 29. Pour une fiscalité compétitive adaptée à la réalité agricole du Québec
- 30. Appui à la FQM Dossier du bois de sciage
- 31. Demande de remboursement Location salle annulée tempête
- 32. Annulation résolution # 246-16 Subvention Loisirs
- 33. Demande à la CPTAQ
- 34. Demande d'un citoyen
- 35. Affaires nouvelles Période de questions
- 36. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

02-17 3. <u>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 5</u> <u>DÉCEMBRE 2016</u>

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Guy Beaulieu

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 5 décembre 2016 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

03-17 4. <u>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE</u> LE 15 DÉCEMBRE 2016 À 19 H 30

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 décembre 2016 à 19 h 30 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

04-17 5. <u>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE</u> <u>LE 15 DÉCEMBRE 2016 À 20 H</u>

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 décembre 2016 à 20 h tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

05-17 6. <u>COMPTES</u>

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

Rémunération employés et élus	Total	<u>35 791.26\$</u>
Chèque # 12076 à # 12117	Chèques de la liste des comptes du 05 décembre 2016	
Chèque # 12118 Poste Canada	232 Timbres à 0.85 \$	226.73
Chèque # 12119 André-Bruno Rodrigue	Réso 291-16 Remboursement pièce non utilisée	190.16
Chèque # 12120 École sec. Vallée-des-Lacs	Réso 303-16 Don pour voyage New-York	250.00
Chèque # 12121 Maison famille Témisc.	Réso 305-16 Aide achat des livres	100.00
Chèque # 12122 Cima	Réso 306-16 Plan intervention (80% du montant)	7 588.35
Chèque # 12123 Shaw Direct	Câble Chalet	65.51
Chèque # 12124 Dery télécom	Téléphone (5)	307.88
Chèque # 12125 Hydro-Québec	Électricité (8/10) (éclairage public, 27-75 Principale,	
	Quai, plage, 2A-15 Bélanger et 5 Sirois	2 416.45
Chèque # 12126 Munic. Lac-des-Aigles	Poste Canada, téléphone chalet, sel	150.24
Chèque # 12127 à # 12140	Chèques de la liste des comptes du 15 décembre 2016	
Chèque # 12141 École sec. Vallée-des-Lacs	Réso 323-16 Aide projet de musique	2 000.00
Chèque # 12142 Chantale Corbin	Conciergerie décembre (73, Principale) +30\$/mois hiver	250.00
Chèque # 12143 Micheline Rodrigue	Conciergerie décembre (75, Principale)	624.23
Chèque # 12144 Marie Noëlle Leclerc	Réso 331-15 Entretien des chalets décembre	100.00
Chèque # 12145 Hydro-Québec	Électricité (2/10) 4 2º Rang, 108 Principale	1 043.36
Chèque # 12146 Revenu Québec	Remises décembre 2016 (emp)	2 991.89
Chèque # 12147 Revenu Canada	Remises décembre 2016 (emp)	400.99
Chèque # 12148 Daniel Boucher	Remplace chèque # 11894 (Remb. de taxes 91.68 \$)	**
Chèque # 12149 Shaw Direct	Câble Chalet-Janvier	65.51
RA Fondaction CSN	Cotisation des employés 20-11-2016 au 24-12-2016	<u>415.75</u>
	Total	<u>19 187.05</u> \$
COMPATE C À DIVED		

COMPTES À PAYER

003			
1.	Aéro feu	Vérifications et rép. app. respiratoires, crédit pour pont	1 602.59
<i>2</i> .	Biologie	Analyses des eaux	725.36
<i>3</i> .	Boucher Christian	Déneigement pour accès au garage rue Jean-Rioux	40.00
4.	Dépanneur Chez Carolie	Frais de réceptions, produits pour loisirs	124.06
<i>5</i> .	Dubé Doris	Crochets,Loisirs	69.88
6.	Entreprises Boucher et Santerre	Bronze, diesel	388.99
<i>7</i> .	Équipement et protection Témis	Maintenance annuelle (34 extincteurs)	565.68
8.	Fond d'information sur Territoire	Avis de mutation décembre (3)	12.00
9.	Fédération Québécoise	Messagerie	169.71
10.	Imprimerie Publicom	2 550 feuilles pour ronde de sécurité en tablette de 50	241.45

11.	Les services Kopilab	Contrat Toshiba 2121 à 0.0787 et 15 291 à 0.01310	422.22
<i>12</i> .	La boutique du plongeur	Manomètre	134.58
<i>13</i> .	Lavoie Francis	Déplacements pour rencontre et interventions	44.72
14.	Matériaux du Lac	Sel à glace, nettoyants, pelle, balai à neige, gant	300.74
<i>15.</i>	Métal A.P.	« Plate » aluminium et stainless, pliage, bolts	147.52
16.	Mobilier MBH	Étagère, diviseurs, Bibliothèque	613.51
<i>17</i> .	Municipalité de Squatec	Salaire, inspecteur 26-06-2016 au 24-12-2016	5 018.42
18.	Nettoyeur Christine	Service décembre	68.99
19.	Pétroles JMB	Diesel 1308.89 L à .9990 (16-12-2016)	
		Diesel 3297.30 L à .9990 (19-12-2016)	
		Diesel 984.85 L à .9950 (27-12-2016)	6 428.30
20.	Pièces d'autos Rimouski	Hydrate méthylique, avertisseur marche arrière	149.04
<i>21</i> .	Resto Chez Lelou	Pizza, frite et ailes après réunion budget	140.85
22.	Samson électrique	Réparation cuisinière, fixture Del portique	513.30
<i>23</i> .	Servitech	Maintien inventaire, permis et tenue à jour	8 087.80
<i>24</i> .	Technofeu	Réparation citerne	919.15
<i>25</i> .	Yves Blouin	Intérieur, coffre et toile de boîte	<u> 3 891.90</u>

TOTAL COMPTES À PAYER

30 820.76

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

7. <u>CORRESPONDANCE</u>

- 1. Lettre du MAPAQ nous informant que pour 2017 le taux unique sera de 78 % pour tous et que pour les taxations complémentaires des années 2014-2015 et 2016 le taux à appliquer sera aussi de 78 %.
- 2. Les écoles La Source, L'Étincelle et Vallée-des-Lacs primaire et secondaire remercient chaleureusement les municipalités de Lac-des-Aigles, Biencourt et Squatec ainsi que la MRC de contribuer au financement de leur projet « Jeunesse en musique », vu sur Facebook.
- 3. Reçu résolution de la Corporation de développement d'Esprit-Saint en appui au conseil et au comité de développement de Lac-des-Aigles dans leurs démarches pour l'élaboration d'un plan stratégique de développement.
- 4. Courriel reçu le 16 décembre de la FQM annonçant la mise sur pied de la Coopérative d'informatique municipale.
- 5. Bilan 2016 de la MRC de Témiscouata entre autres performance des Parcs éoliens témiscouatains,...et engagement à verser 20 000 \$/année pour les trois prochaines années à l'organisation du Festival Le Tremplin.
- 6. Lettre du 16 décembre du ministère du développement durable,.. (MDDELCC) nous informant que l'OBV- Organisme du bassin versant du Fleuve-St-Jean a terminé son Plan directeur de l'eau dont ils avaient la mission. Nous pouvons le consulter sur le site: www.obvfleuvestjean.com
- 7. Invitation reçue de l'Association forestière bas-laurentienne pour participer à la Journée acéricole qui aura lieu le 4 février prochain à Cabano. Conférences sur les investissements en acériculture, les choix sylvicoles pour l'aménagement d'une érablière, les équipements acéricoles et la norme californienne,.... Le maire est intéressé.
- 8. Une rencontre d'information avec la SHQ aura lieu mercredi le 18 janvier à 19 h à la salle Le Détour du Centre des Loisirs de Témiscouata-sur-le-Lac (secteur Notre-Dame).
- 9. La Fédération des centres d'action bénévole du Québec nous informe que le thème de la semaine de l'action bénévole sera « Bénévoles : Créatures de richesse » et se déroulera du 23 au 29 avril 2017.
- 10. La Société Alzheimer vous remercie pour votre contribution à la Marche pour l'Alzheimer. Les sommes recueillies serviront à offrir des services dans notre MRC.

06-17 8. COMPTES INCOMPRESSIBLES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les comptes ci-après décrits lors de la réception des factures et ce, en autant qu'il y ait pour cette fin des crédits suffisants et qu'une telle autorisation ne peut être accordée si elle engage le crédit de la municipalité pour une période s'étendant au-delà de l'exercice en cours (2017) soit par chèque, par dépôt direct ou par prélèvement.

Comptes incompressibles payables: Rémunérations, allocations de dépenses, cotisations employeur, frais de postes, téléphone, électricité, assurances, immatriculations, contrats de conciergerie, Quotepart ordures et recyclage de la RIDT, versement au Fondaction par retrait direct (Réso 262-16), achats divers inférieur à 100 \$ (café, biscuits,...), traitement et achats Visa, adhésion camping Québec, intérêts, frais de banque et remboursement en capital.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

07-17 9. VERSEMENT OMH

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie le versement à l'OMH pour 2017 de 2 360 \$ (02-52000-963) (en 2016 était de 1 748 \$ et de 1 221 \$ en 2015).

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

08-17 10. <u>LISTE DES POMPIERS - 2017</u>

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE -DE LAC-DES-AIGLES LISTE OFFICIELLE DES POMPIERS 2017

CASERNE: 45 Téléphone maison Cellulaire / Nom Prénom Fonction paget Directeur du Service 418 779-2119 581-246-4550 Lavoie **Francis** incendie (Chef pompier) 418-868-6265 Leblanc-Breault Jonathan Capitaine (pompier) 418 779-2830 418 509-8223 418 499-1030 Éric Lieutenant (pompier) 418 779-2341 Rioux 418 779-2010 Beaulieu Yves Pompier 418 779-3112 4 **Bourgoin** Damien Pompier 418 779-2931 Caron Luc Pompier 418-779-2658 418 551-1735 7 Yves 418 779-2172 Caron Pompier 8 Denoncourt Marc 581-246-2474 Pompier 9 Leblanc-Breault Étienne Pompier 418 779-3078 10 Malenfant Manon Pompier 418 779-2059 11 Manseau Pierre Pompier 418 779-2860 Marquis (Durand) 418 779-2704 418 551-1746 12 Maxime Pompier 13 Morin Gabriel Pompier 418 779-2609 14 Nilson Matthew Pompier 581 600-8141 15 Rioux Jean-Philippe Pompier 418 779-2664

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Tosée

André-Bruno

16

17

Rodrigue

Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles officialise cette liste des pompiers pour l'année 2017. Cette liste comprend 17 pompiers.

Pompier

Pompière

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

418 779-2214

418 779-3126

09-17 11. CRSBP - COTISATION ANNUELLE - BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie au CRSBP la cotisation annuelle pour 2017.

Soit 528 habitants x 4.47 \$=2 360.16\$+ taxes pour un total de cotisation annuelle de 2 713,60 \$.

Et pour le logiciel Symphony 528 habitants χ 0,42 \$ = 221,76 \$ + taxes = 254,97 \$, pour un grand total de 2 968,59\$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10-17 12. QUOTE-PART ANNÉE 2017 – MRC TÉMISCOUATA

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de payer à la MRC de Témiscouata les quotes-parts ci-après décrites pour l'année 2017 :

	En 2017	En 2016	En 2015
Quote-part fonctionnement MRC	5 067,95	5 983,68	6 088,23
Quote-part aménagement et urbanisme	918,98	921,34	933,71
Quote-part développement économique	2 741,46	2 757,99	2 844,32
Quote-part Pacte rural	0	4 534,26	4 534,26
Quote-part Petit Témis	177,03	174,10	175,23
Quote-part Sentier Monk	10,54	10,60	0
Quote-part Sentier national	95,80	95,52	98,73
Fondation de la santé	65,44	65,84	67,90
Certains services	1 111,90	0	0
Gestion et exploitation Inforoute	1 827,04	1 792,06	1 914,39
GO Matrice	51,51	45,64	45,22
Culture	523,55	526,71	543,19
Sécurité incendie	1 623,00	1 580,12	1 629,58
Radio incendie	465,65	470,93	224,07
Développement rural	4 534,26	4 534,26	4 534,26
Préfecture – Élections	575,90	579,38	597,51
Préfecture – Rémunération	523,55	526,71	543,19
Règlement d'urbanisme	720,49	720,95	747,89
Installation septique	440,87	440,90	440,90
Bandes riveraines	1 258,79	1 258,79	1 258,79
Gestion cours d'eau	<u>294,96</u>	<u>294,96</u>	<u>294,96</u>
Total	<u>23 028,67</u>	<u>22 780.48</u>	<u>22 982,07</u>

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11-17 13. TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF ROULAMI

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie la quote-part en 2017 de 1552.32 \$ pour le Transport adapté et collectif Roulami (en 2016 de 1569.96 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

12-17 14. ENVOI DES COMPTES DE TAXES

En 2016, les comptes de taxes avaient été postés le 21 janvier. Pour 2017 on doit faire une mise à jour de Servitech suite à la réforme cadastrale avant de les envoyer. Donc devraient être postés presqu'à la même date qu'en 2016.

La DG prendra une semaine de vacances du 30 janvier au 6 février. L'adjointe animera la réunion du 6 février.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles approuve l'envoi des comptes de taxes 2017 en janvier 2017.

13-17 15. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renomme les mêmes personnes pour faire partie du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Lac-des-Aigles pour l'année 2017, soient les suivantes.

Siège numéro 1 : MM. Michel Dubé, conseiller municipal;
Siège numéro 2 : Roger Boutot, contribuable résident;
Siège numéro 3 : Berthier Beaulieu, contribuable résident;
Siège numéro 4 : Normand Beaulieu, contribuable résident;
Siège numéro 5 : Elzéar Lepage, conseiller municipal.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

14-17 16. <u>RENOUVELLEMENT ADHÉSION ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX</u> <u>DU QUEÉBEC (ADMQ)</u>

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle l'adhésion à l'ADMQ au coût de 793 \$ + taxes pour l'année 2017.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

15-17 17. FORMULAIRE DE L'USAGE DE L'EAU

Le formulaire de l'usage de l'eau 2015 a été envoyé au MAMOT le 28 novembre 2016. Le ministère l'a approuvé le 13 décembre 2016. Bilan sommaire 2.1 – Félicitations pour votre saine gestion de ce réseau

Note concernant la vérification de notre débitmètre : Doit être vérifié annuellement,.... Prévu d'ici le 1^{er} septembre 2017.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le dépôt du formulaire de l'usage de l'eau 2015 approuvé par le ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire après leur analyse.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

16-17 18. PROGRAMMATION TAXE D'ESSENCE – PLAN D'INTERVENTION,...

Le Plan d'intervention nous a été transmis par CIMA+ le 22 décembre 2016. Les membres du conseil doivent le consulter afin d'approuver les interventions qui sont proposées si aucun ajustement nécessaire alors le PI pourra être envoyé au MAMOT pour approbation.

Page 29 la conclusion de CIMA est : L'état <u>des infrastructures souterraines</u> sont en très bon état. Aucune intervention nécessaire.

ANNEXE 5 TOTAL CHAUSSÉES DE 133 000 \$ (Nous avions déjà pensé mettre 75 000 \$ dans chacune des rues Beaulieu et Lepage)

<u>Chaussées</u>: 49 % du réseau intervention à court terme (5 ans) et 5.6 % intervention immédiate.

Immédiate: RUE DE L'ÉGLISE: Repavage estimé à 22 200 \$
À court terme: RUE BEAULIEU: Repavage estimé à 39 585 \$
RUE LEPAGE: Repavage estimé à 71 235 \$

^{*} À inscrire dans la nouvelle programmation après que le MAMOT aura approuvé le Plan d'intervention

ANNEXE 6 Pour maintien d'actif annuel, montant pour assurer la pérennité s'élève à 208 000 \$

SOIT: Aqueduc: 147 293 \$

Égout : 55 900 \$
Eaux pluviales : 4 825 \$
TOTAL : 208 018 \$

Comme exigé dans le 1^{er} programme TECQ de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec le Programme TECQ 2014-2019 afin d'être autorisé à faire des Travaux de Priorité 4 – Voirie, la municipalité doit prouver par un Plan d'intervention (PI) qu'aucuns travaux de Priorité 1 – Aqueduc et égout ne sont nécessaires.

De plus aucuns travaux en régie ne sont admissibles.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles approuve le Plan d'intervention tel que préparé par CIMA+ démontrant qu'aucuns travaux de Priorité 1 (Réseaux) sont nécessaires et accepte d'effectuer les interventions de Priorité 4 qui y sont proposées (avec ou sans aucun ajustement nécessaire) et que celui-ci (PI) soit envoyé au MAMOT pour approbation.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17-17 19. LOISIRS

Sylvie Michaud a effectué la gestion des loisirs le temps que le gestionnaire soit engagé. 30 heures à 10,75 \$/heure.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse une paie à Sylvie Michaud pour ses 30 heures de gestion des loisirs.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

18-17 20. <u>DEMANDE DE SUBVENTION - ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER</u>

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande une subvention de 35 000 \$ à M. Jean D'Amour, député, dans le cadre du budget discrétionnaire relié à l'amélioration du réseau routier municipal.

Le projet priorisé en 2017 par le biais de cette subvention est la poursuite et finalisation de la réfection - amélioration et l'ajout de glissières au chemin du Nord-du-Lac.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

19-17 21. PROJET PAVILLON DU LAC

Pour aller en soumission, nous devons avoir un devis rédigé par un spécialiste. Des informations seront prises auprès d'architectes et du MAMOT.

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'informe auprès d'architectes de leur intérêt et disponibilité à préparer un devis pour les travaux à réaliser au Pavillon du lac cet été.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

20-17 22. <u>PONT PETIT 3^E RANG EST</u>

Lettre du MTQ- Nettoyage du dessus du tablier – Pont Petit 3e rang est

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Berthier Beaulieu, contremaître pour procéder cet été aux travaux demandés d'entretien.

21-17 23. ABAT-POUSSIÈRE

Pour 2016: 634 \$/ballot livré par Sel Warwick et même prix pour 2017 pour abat-poussière en flocons.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat de 15 ballots auprès de Sel Warwick à 634 \$ / ballot.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

22-17 24. PROJETS ÉTUDIANT

Les projets doivent être rendus avant le 20 janvier.

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate la directrice générale Mme Francine Beaulieu, comme son représentant pour les projets étudiants dans le cadre du programme Emploi d'été Canada, au salaire minimum, pendant 8 semaines, pour effectuer des tâches d'entretien de pelouses,... sous la supervision de M. Berthier Beaulieu, contremaître et un projet pour l'animation des Jeux d'été.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25. FÊTE DES VOISINS

La 5^e et dernière édition de la Fête des voisins organisée par la Municipalité de Lac-des-Aigles a eu lieu en 2013, 65 signatures dans le Livre d'or.

Accueil des nouveau-nés, nouveaux propriétaires, nouveaux résidents, nouveaux arrivants. Samedi le 10 juin 2017 (Fête des Voisins en 2017) et Semaine des municipalités du 4 au 10 juin. Possibilité d'organiser une Fête municipale.

Ce sujet sera retraité.

23-17 26. JARDIN COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles informe M. Claude Bourgoin et la Maison des Jeunes de Cabano qu'elle est intéressée à faire partie de la première cohorte.

c.c. Maison des jeunes de Lac-des-Aigles.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

24-17 27. <u>FÉLICITATIONS – ASSOCIATION POUR L'ENSEMENCEMENT</u>

Le Tournoi de pêche a eu lieu samedi le 14 janvier 2017.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite les organisateurs et bénévoles pour le succès de leur journée de Tournoi de pêche qui a connu un immense succès tout au long des nombreuses activités.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25-17 28. **QUILLETHON**

En 2017: Invitation à participer au 21° quillethon qui aura lieu du 11 au 19 février 2017 au Salon de quilles Témis 20 \$/ participant. Les profits seront versés à Ligne de vie du Témiscouata.

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'inscription de 2 personnes au Quillethon et rembourse le conseiller Michel Dubé 40 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26-17 29. <u>POUR UNE FISCALITÉ COMPÉTITIVE ADAPTÉE À LA RÉALITÉ AGRICOLE DU QUÉBEC</u>

- 1. CONSIDÉRANT l'apport des producteurs agricoles à la vitalité de nos territoires, et ce, dans toutes les régions du Québec, qui se reflète notamment par des retombées totales de plus de 5,6 G\$ en termes de PIB et plus de 70 000 emplois en 2013;
- CONSIDÉRANT que la méthode actuelle d'évaluation des terres, basée sur les transactions comparables, exerce une pression à la hausse sur la valeur des terres agricoles;
- 3. CONSIDÉRANT que les avis d'imposition envoyés à la suite du dépôt de nouveaux rôles d'évaluation foncière permettent d'observer une hausse majeure des taxes à payer par plusieurs exploitations agricoles enregistrées;
- **4. CONSIDÉRANT** l'impact de chaque dollar supplémentaire versé en taxes sur la compétitivité des entreprises, dans un contexte où des régimes différenciés existent dans d'autres juridictions en matière de fiscalité foncière agricole, souvent plus avantageux que le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) du Québec;
- **5. CONSIDÉRANT** que 8 \$ d'actifs sont nécessaires en moyenne à la production de 1 \$ de revenu agricole, mais que la valeur des terres peut influencer ce ratio jusqu'à une valeur de 15 \$ d'actifs pour 1 \$ de revenu selon les régions;
- 6. CONSIDÉRANT la reconnaissance des caractéristiques particulières du secteur agricole dans le budget du Québec déposé le 17 mars 2016, énonçant que « le PCTFA a été introduit pour tenir compte des investissements importants que nécessitent les activités agricoles par rapport à d'autres secteurs de l'économie. Il vise également à assurer un traitement fiscal compétitif aux exploitants agricoles québécois par rapport à ceux des autres provinces canadiennes qui offrent toutes des mesures permettant d'alléger le fardeau foncier des entreprises agricoles »;
- 7. CONSIDÉRANT qu'aucune consultation n'a été réalisée préalablement à l'annonce d'une réforme du PCTFA par l'entremise de ce même budget, tant avec les représentants de l'UPA que ceux du milieu municipal;
- 8. CONSIDÉRANT que le taux de crédit annoncé ne correspond pas au niveau d'intervention actuel, un taux de 78 % pour les deux premières années de la réforme ne pouvant remplacer la perte du crédit de 85 % sur les taxes liées aux terres dont la valeur est supérieure au seuil de 1 814 \$ par hectare, du crédit de 70 % sur les taxes scolaires et du crédit de 100 % sur les premiers 300 \$ de taxes;
- **9. CONSIDÉRANT** que les estimations réalisées par l'UPA et la Coop Fédérée (ÉcoRessources) à partir d'une grande variété d'avis d'imposition foncière ont permis de constater que la réforme aurait des impacts significatifs pour un nombre important d'entreprises agricoles, notamment celles de petite taille;
- **10. CONSIDÉRANT** que de diminuer la couverture du programme pour tous ceux qui en bénéficient n'a rien de neutre sachant que les producteurs agricoles de partout dans le monde ont accès à des taux de taxation distincts ou à d'autres accommodements en matière de fiscalité municipale;
- 11. CONSIDÉRANT que les chiffres déposés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles montrent que 83 % des exploitations agricoles enregistrées actuellement admissibles au PCTFA seraient affectées négativement par une telle réforme;
- **12. CONSIDÉRANT** le retrait envisagé de tous les critères d'admissibilité au PCTFA, sauf ceux liés au statut d'exploitation agricole enregistrée et de la localisation en zone agricole;
- 13. CONSIDÉRANT que le retrait des critères d'admissibilité liés à la spécialisation pourrait mener à une qualification appréhendée au PCTFA de propriétaires dont la vocation n'est pas l'agriculture, mais qui possèdent des terres agricoles, et que cette qualification pourrait entraîner une diminution supplémentaire du taux de crédit, une situation discutable en ce qui concerne l'acceptabilité sociale du soutien de l'État à l'agriculture;
- **14. CONSIDÉRANT** que le PCTFA doit être réformé autrement que par un transfert des coûts supplémentaires vers les producteurs et les municipalités;

- **15. CONSIDÉRANT** l'appui de la Fédération québécoise des municipalités, de la Fédération Québécoise des Clubs Quads et de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec en ce qui concerne le maintien du programme actuel et de l'ouverture d'un dialogue avec l'État et l'Union au sujet de la fiscalité foncière agricole;
- **16. CONSIDÉRANT** que les terres agricoles sont de plus en plus utilisées pour divers usages récréatifs sans que les producteurs en retirent des bénéfices ou des compensations (exemples : nombreux sentiers de VHR);

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande

Au gouvernement du Québec

- De maintenir le **Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA)** dans sa forme actuelle tant et aussi longtemps qu'une réelle refonte de la fiscalité foncière agricole n'aura pas été réalisée;
- De fixer un calendrier de rencontres interministérielles impliquant l'État, le milieu municipal et l'Union des producteurs agricoles visant à aborder les enjeux de la fiscalité foncière agricole au Québec.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

27-17 30. <u>APPUI À LA FQM – DOSSIER DU BOIS DE SCIAGE</u>

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles écrive les lettres suggérées par la FQM au ministre fédéral des ressources naturelles l'Honorable James Gordon Carr et à la ministre fédérale du Commerce international l'Honorable Chrystia Freeland.

Le 25 novembre dernier, la Coalition américaine du bois d'œuvre a déposé une plainte devant le Département du commerce américain dans le but d'imposer des droits compensateurs et antidumping sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre sur le marché américain. Sachant que plus de 60 000 emplois directs dépendent de l'industrie forestière dans toutes les régions du Québec, cette initiative pourrait s'avérer catastrophique pour les citoyens de notre municipalité où la forêt constitue une source importante d'emplois.

Selon une évaluation du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), la combinaison de droits antidumping et compensateurs demandée par la Coalition américaine du bois d'œuvre pourrait voir les tarifs du bois d'œuvre canadien augmenter de 25 %, voire davantage, ce qui se traduirait par une facture supplémentaire de 225 ou 250 millions de dollars pour l'industrie québécoise.

Étant donné que le niveau de droits compensateurs calculé par les autorités américaines se réalise individuellement dans chaque province, les industriels québécois s'attendent à ce que le taux de notre province soit inférieur à celui des autres en raison du prix très élevé de notre fibre déterminée aux enchères.

Dans le cas contraire, les producteurs québécois subiront les impacts pour le faible prix prévalant dans d'autres juridictions, ce que nous ne souhaitons pas. Une demande de taux spécifique pour le Québec vous a déjà été formulée par le gouvernement du Québec et nous espérons qu'elle sera entendue. Cette demande est vitale pour notre communauté forestière.

Le dernier litige, qui s'est terminé en 2006, a vu l'industrie accepter une entente à rabais en raison de l'essoufflement des entreprises impliquées. Afin d'éviter ce genre d'erreur dans le conflit actuel, nous soutenons donc la demande de l'industrie au gouvernement canadien de mettre en place un programme de garantie de prêts qui permettra aux usines de sciage de financer une partie de leur dépôt auprès de leurs institutions financières à des taux acceptables. Leur objectif principal étant de tenir le coup jusqu'à la fin des procédures judiciaires entamées avec le gouvernement américain.

Conséquemment, nous vous demandons <u>d'appuyer la démarche de l'industrie et du</u> gouvernement du Québec destinée à obtenir un taux spécifique à chaque province et la poursuite de vos efforts de soutien à l'industrie et, par le fait même, à notre communauté forestière.

Nous vous remercions pour l'attention portée à la présente.

Le maire,

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

28-17 31. <u>DEMANDE DE REMBOURSEMENT – LOCATION SALLE ANNULÉE TEMPÊTE</u>

La salle a été louée le 30 décembre mais étant donné la tempête la fête n'a pas eu lieu, une demande de remboursement du prix de location de 100 \$ a été faite.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles rembourse le 100 \$ payé pour la salle Reçu # 106355 au nom de Gabrielle Lévesque.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

29-17 32. ANNULATION RÉSOLUTION # 246-16 – SUBVENTION LOISIRS

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Guy Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles annule la résolution # 246-16 étant donné que la municipalité s'occupe maintenant des loisirs, elle ne donnera pas le 10 000 \$ au comité des loisirs.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

30-17 33. <u>DEMANDE À LA CPTAQ</u>

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-des-Aigles a reçu une demande de monsieur Gérard Michaud, concernant l'aliénation de ses lots 33-P RG01 et 33-P RG02 N-O du Canton de Biencourt sur son territoire pour vendre séparément ces deux lots et qu'elle a transmis la demande et son avis à la CPTAQ conformément à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

ATTENDU QUE les lots visés ne sont pas en culture;

ATTENDU QUE les lots visés sont sous un couvert forestier en grande partie;

ATTENDU QUE selon l'inventaire des terres du Canada, le potentiel agricole du lot visé par la présente demande et des lots adjacents est de classe 4, 5, 6 et 7. Le potentiel agricole de ces lots est donc limité;

ATTENDU QUE la demande ne concerne pas l'ajout d'un nouvel usage autre qu'agricole;

ATTENDU QU'UNE voie de circulation publique sépare les deux lots visés;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que le conseil municipal de la municipalité de Lac-des-Aigles transmette un avis favorable à la CPTAQ, concernant la demande d'aliénation des lots 33-P RG01 et 33-P RG02 N-O canton Biencourt sur le territoire de la municipalité de Lac-des-Aigles pour vendre séparément ces deux lots.

Que la Municipalité appuie M. Gérard Michaud dans sa demande auprès de la CPTAQ car celle-ci ne contrevient pas aux règlements municipaux.

Que le préambule fait partie intégrante de cette résolution.

32-17

31-17 34. <u>DEMANDE D'UN CITOYEN</u>

Lettre reçue le 9 janvier 2016 de Brandon Roussel pour Bris de parebrise de sa voiture aux Loisirs le 3 janvier et demande de l'aider à payer la franchise de 250 \$.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles l'informe de la réponse de nos assurances et que malheureusement nous ne pouvons acquiescer à sa demande afin de ne pas créer de précédents.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

35. AFFAIRES NOUVELLES

35.1 <u>ÉTUDES D'OPPORTUNITÉ – REGROUPEMENT EN SÉCURITÉ INCENDIE</u>

ATTRIBUTION DU MANDAT À LA MRC DE TÉMISCOUATA DE PRÉSENTER UN PROJET D'ÉTUDES D'OPPORTUNITÉ VISANT LA MISE EN COMMUN D'UNE PARTIE OU DE L'ENSEMBLE DE L'OFFRE MUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité publique a mis en place un plan d'action ministériel qui propose des actions pour encourager les regroupements à géométrie variable de services de sécurité incendie dans le but de mieux répondre aux situations et aux particularités locales et régionales;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité publique, conjointement avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, soutient la réalisation d'études d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie par une aide financière qui représente 50% des dépenses admissibles pour une somme maximale de 35 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités plaide pour que les MRC soient au cœur de la réorganisation de l'offre municipale en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation d'études d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité n'engage pas la municipalité à mettre en œuvre les recommandations éventuelles de ladite étude;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate la MRC de Témiscouata afin de présenter un projet d'études d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

33-17 35.2 POLITIQUE FAMILIALE

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme Mme Nadia Sheink, conseillère comme responsable de voir à la préparation d'une politique familiale et de signer tous les documents relatifs aux subventions.

35.3 INSPECTEUR

Suite au départ de notre inspecteur M. Carl Pinard, le poste doit être rouvert. Mme Julie Garon, directrice générale de la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec procèdera à l'appel d'offres.

L'annonce pour le poste d'inspecteur devrait paraître dans le Journal Info-Dimanche le 18 janvier et dans le journal l'Avantage la semaine qui suit.

Jeudi, le 2 février : Fin de la réception des offres de candidatures pour le poste d'inspecteur Vendredi, le 3 février : Pré-sélection des candidatures

Semaine du 6 février : Entrevues

35.4 <u>FOSSÉ – YANRICK BLIER</u>

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande au Ministère des Transports de fermer le fossé situé entre les propriétés du 118 et du 120, rue Principale, sur une longueur de 100 pieds, avec calvettes appropriées, étant donné que le MTQ est déjà intervenu dans ce secteur.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

35-17 36. <u>CLÔTURE DE LA SÉANCE</u>

À 20 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le p résolutions.	rocès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des
	-
Claude Breault	Francine Beaulieu
Maire	Directrice générale